

ANNEXE COMPTABLE

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
À L'ORIGINAL

A.C.F. AURILLAC

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/03/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2025, dont le total est de 2 394 064€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 222 991€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement n° 2023-08 du 22 novembre 2023 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT :

ACTIF

Immobilisations :

- Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables :
- immobilisations non décomposables :

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

- Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Frais établissement et développement	7 821	-	-	-	-	7 821
Autres immobilisations incorporelles	454 439	-	-	-	-	454 439
Total Immobilisations Incorporelles (I)	462 260	-	-	-	-	462 260

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	167 999	-	33 661	-	-	201 659
Matériel de transport	-	-	7 763	-	-	7 763
Matériel de bureau et informatique, mobilier	105 322	-	12 744	-	-	118 066
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	273 321	-	54 168	-	-	327 489

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Participation évaluées par mise en équivalences	-	-	-	-	-	-
Autres participations	765 595	-	-	-	55 199	710 396
Autres titres immobilisés	18 695	-	5 860	-	-	24 554
Prêts et autres immobilisations financières	4 000	-	-	-	-	4 000
Total Immobilisations Financières (III)	788 290	-	5 860	-	55 199	738 950
TOTAUX (I+II+III)	1 523 870	-	60 027	-	55 199	1 528 698

- Amortissements :

Amortissements	Début exercice	+ Amortissement	- Reprise	Fin exercice
Frais établissement et développement	3 128	1 564	-	4 693
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	13 202	1 092	-	14 294
Total Amortissement. incorporelles (Total I)	16 330	2 656	-	18 987
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	-	-	-	-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	44 132	14 892	-	59 023
Autres immo. corp.- Matériel de transport	-	179	-	179
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	82 368	10 551	-	92 918
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement. Corporelles (Total II)	126 499	25 621	-	152 120
TOTAUX	142 830	28 277	-	171 107

- Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire / Dégressif	20 à 50 ans
Matériel et Outillage	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire / Dégressif	4 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire / Dégressif	10 ans
Installations générales	Linéaire / Dégressif	10 à 20 ans

- Précisions sur éléments Actifs immobilisés :

Fonds Commercial :

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur recouvrable du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable. Les dépréciations constatées ne peuvent pas faire l'objet de reprise ultérieure.

- Immobilisations Financières :

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Les coûts des frais accessoires relatifs à l'acquisition de ces immobilisations n'ont pas été intégrés dans les valeurs immobilisées.

Immobilisations Financières	Valeur brute Début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/Rebuts	Valeur Brute Fin exercice
Participations évaluées (méthode équivalence)	-	-	-	-	-	-
Autres participations	765 595	-	-	-	55 199	710 396
Autres titres immobilisés	18 695	-	5 860	-	-	24 554
Prêts & Autres Immo financières	4 000	-	-	-	-	4 000
TOTAUX	788 290	-	5 860	-	55 199	738 950

- Autres Participations :

NOM	Valeur Comptable Titres détenus (Brute)	Valeur Comptable Titres détenus (Nette)	Prêts et avances consenties	Cautions	Dividendes encaissés
Filiales détenues de 10% à 50 %	684780	684780			72250

- Créances immobilisées :

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale. Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. (PCG Art. 831-2 7°)

Produits à Recevoir :

Produits à recevoir		Montant
<i>Intérêts Cours</i>	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	24 062
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
<i>Autres Produits</i>	Facture à Établir	285 478
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	-
	État	-
	Divers	-
TOTAL		309 540

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		4 000	-	4 000
Clients douteux ou litigieux		27 920	-	27 920
Autres créances clients		568 075	568 075	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	18 020	18 020	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	14 155	14 155	-
	Autres impôts et taxes	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		348	348	-
Débiteurs divers		98 313	98 313	-
Charges constatées d'avance		21 810	21 810	-
TOTAUX		752 641	720 721	31 920
Prêts accordés en cours d'exercice		-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		-		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		-		

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Trésorerie	N	N-1
Valeur mobilière de placement (VMP)	46 636	146 636
Banques	258 217	282 522
TOTAL	304 853	429 158

PASSIF

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	1 400	117,14
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	1 400	117,14

Libellé	Solde ouverture	Affectation résultat	+ Variations	- Variations	Solde clôture
Capital Social	162 400				162 400
Réserve légale	16 240				16 240
Réserves statutaires, contractuelles	581 381				581 381
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	-				57 419
Report à nouveau	-				-
Résultat de l'exercice	257 419				222 991

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires (1)	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	413	413	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine (1)	772 731	140 060	356 661	276 010
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	113 298	113 298	-	-
Personnel et comptes rattachés	137 501	137 501	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	81 669	81 669	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
T.V.A	131 015	131 015	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	2 052	2 052	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés (2)	-	-	-	-
Autres dettes	36 281	36 281	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	75 199	75 199	-	-
TOTAUX	1 350 159	717 489	356 661	276 010
(1) Dont Emprunts souscrits en cours d'exercice	420 000			
(1) Dont Emprunts remboursés en cours d'exercice	107 941			
(2) Dont Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	-			

charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
<i>Congés payés</i>	Congés payés	69 342
	Charges sociales	27 595
	Charges fiscales	-
<i>Intérêts Courus</i>	Emprunts et Dettes	413
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
<i>Autres Charges</i>	Factures à recevoir	10 284
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	29 144
	Participations des salariés	-
	Personnel	19 110
	Organismes Sociaux	-
	Autres charges fiscales	837
	Divers	-
TOTAL		156 725

Produits constatés d'avance :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA PG EXCEL	29 548,00		
PCA DR DAYBOARD JURIDIQUE	18 406,00		
PCA COMPTA DAYBOARD	27 245,00		



①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025



N° 15949 * 03

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A.C.F. AURILLAC				Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		15		DES VOLONTAIRES		15000 AURILLAC	
SIRET		4 0 7 2 2 0 0 1 1 0 0 0 6 5					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
						Exercice N clos le 2025-03-31	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé				TOTAL (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	7 821	AC	4 693	3 128
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	15 741	AG	14 294	1 447
		Fonds commercial (1)	AH	438 698	AI		438 698
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	327 489	AU	152 120	175 368
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	710 396	CV		710 396
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	24 554	BE		24 554
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	4 000	BI		4 000
TOTAL (II)			BJ	1 528 698	BK	171 107	1 357 591
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	2 050	BM		2 050
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	595 995	BY	19 070	576 925
		Autres créances (3)	BZ	130 836	CA		130 836
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD	46 636	CE		46 636
COMPTES DE REGULARISATION	Disponibilités	CF	258 217	CG		258 217	
	Charges constatées d'avances (3) *	CH	21 810	CI		21 810	
	TOTAL (III)	CJ	1 055 543	CK	19 070	1 036 474	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	2 584 241	1A	190 177	2 394 064
Renvois:(1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'1 an :		CR
27 920							
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		A.C.F. AURILLAC				Néant ☐ *		
							Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :162.400.)					DA	162 400	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...					DB		
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence	EK	)	DC		
	Réserve légale (3)					DD	16 240	
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE	581 381	
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF		
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *			EJ	)	DG	57 419
	Report à nouveau					DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	222 991	
	Subventions d'investissement					DJ	3 473	
	Provisions réglementées *					DK		
	TOTAL (I)					DL	1 043 905	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM		
	Avances conditionnées					DN		
	TOTAL (II)					DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP		
	Provisions pour charges					DQ		
	TOTAL (III)					DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles					DS		
	Autres emprunts obligatoires					DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	773 144	
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs	EI	)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	113 298	
	Dettes fiscales et sociales					DY	352 238	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ		
	Autres dettes					EA	36 281	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB	75 199	
TOTAL (IV)					EC	1 350 159		
Écart de conversion passif *					TOTAL (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)					EE	2 394 064		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				1B		
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C		
			- Écart de réévaluation libre			1D		
			- Réserve de réévaluation (1976)			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	717 489	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

A.C.F. AURILLAC
Société par Actions Simplifiée
au capital de 162 400,00 Euros
Siège social : 15 Bis Avenue des Volontaires
15000 AURILLAC

407.220.011 R.C.S. AURILLAC

EXERCICE CLOS LE 31/03/2025

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
DU 25/06/2025

Résolution n°2

L'Assemblée Générale entérine les comptes de l'exercice clos le **31/03/2025** faisant ressortir **un bénéfice** de **222 991,26** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **222 991,26** Euros, de la façon suivante :

- Autres réserves, pour **22 791,26** Euros,
- Dividendes, pour **200 200,00** Euros,

Soit 143,00 Euros pour chacune des 1400 actions composant le capital social, éligible de plein droit à l'imposition au taux de 12,8 % pour les personnes physiques, sauf option globale pour l'imposition au barème progressif, après abattement de 40 %. Par ailleurs, un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 %, non libératoire, est institué sous forme d'acompte, lequel est imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année de perception des dividendes. Les contribuables dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année n'excède pas un certain seuil peuvent être dispensés, sur leur demande, du paiement de ce prélèvement. Ces revenus demeurent soumis aux prélèvements sociaux. Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Dividendes versés</i>	<i>Dividendes éligibles à l'abattement de 40%</i>	<i>Dividendes non éligibles à l'abattement de 40%</i>
31/03/2024	200 000,00 €	0 €	200 000,00 €
31/03/2023	140 000,00 €	0 €	140 000,00 €
31/03/2022	146 000,00 €	0 €	146 000,00 €

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
À L'ORIGINAL**

A.C.F. AURILLAC
Société par Actions Simplifiée
au capital de 162 400,00 Euros
Siège social : 15 Bis Avenue des Volontaires
15000 AURILLAC

407.220.011 R.C.S. AURILLAC

EXERCICE CLOS LE 31/03/2025

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
DU 25/06/2025

Résolution n°2

L'Assemblée Générale entérine les comptes de l'exercice clos le **31/03/2025** faisant ressortir **un bénéfice** de **222 991,26** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **222 991,26** Euros, de la façon suivante :

- Autres réserves, pour **22 791,26** Euros,
- Dividendes, pour **200 200,00** Euros,

Soit 143,00 Euros pour chacune des 1400 actions composant le capital social, éligible de plein droit à l'imposition au taux de 12,8 % pour les personnes physiques, sauf option globale pour l'imposition au barème progressif, après abattement de 40 %. Par ailleurs, un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 %, non libératoire, est institué sous forme d'acompte, lequel est imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année de perception des dividendes. Les contribuables dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année n'excède pas un certain seuil peuvent être dispensés, sur leur demande, du paiement de ce prélèvement. Ces revenus demeurent soumis aux prélèvements sociaux. Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Dividendes versés</i>	<i>Dividendes éligibles à l'abattement de 40%</i>	<i>Dividendes non éligibles à l'abattement de 40%</i>
31/03/2024	200 000,00 €	0 €	200 000,00 €
31/03/2023	140 000,00 €	0 €	140 000,00 €
31/03/2022	146 000,00 €	0 €	146 000,00 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

